## REPUBLIQUE DU BURUNDI



## CABINET DU PRESIDENT

# DECRET N° 100/ グール DU / り FEVRIER 2023 PORTANT NOMINATION DES CADRES A LA COMPAGNIE DE GERANCE DU COTON, « COGERCO »

## LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution de la République du Burundi;

Vu la Loi n° 1/09 du 17 mars 2005 portant Distinction des Fonctions Politiques des Fonctions Techniques ;

Vu la Loi n°1/09 du 30 mai 2011 portant Code des Sociétés Privées et à Participation Publique;

Vu la Loi n°1/09 du 13 novembre 2020 portant Modification de la Loi n°1/08 du 28 avril 2011 portant Organisation Générale de l'Administration Publique;

Vu le Décret-loi n°1/23 du 26 juillet 1988 portant Cadre Organique des Etablissements Publics Burundais ;

Vu le Décret n°100/156 du 05 septembre 1997 portant Harmonisation de statuts de la Compagnie de Gérance du Coton « COGERCO » avec le Code des Sociétés Privées et Publiques ;

Vu le Décret n°100/196 du 15 septembre 2016 portant Dispositions Complémentaires de Gouvernance des Etablissements Publics à Caractère Administratif, des Administrations Personnalisées de l'Etat et des Sociétés à Participation Publique ;

Vu le Décret n°100/007 du 28 juin 2020 portant Révision du Décret n°100/037 du 19 avril 2018 portant Structure, Fonctionnement et Missions du Gouvernement de la République du Burundi ;

Vu le Décret n°100/091 du 28 octobre 2020 portant Révision du Décret n° 100/087 du 26 juillet 2018 portant Organisation du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage;

Sur proposition du Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage;

**DECRETE:** 

<u>Article 1</u>: Est nommé Directeur Général de la Compagnie de Gérance du Coton « COGERCO » ;

#### Monsieur Gustave MAJAMBERE.

<u>Article 2</u>: Est nommé Directeur Administratif et Financier à la Compagnie de Gérance du Coton « COGERCO » ;

### Monsieur Léopold NAHAWENIMANA.

<u>Article 3</u>: Est nommé Directeur Industriel à la Compagnie de Gérance du Coton « COGERCO » ;

#### Monsieur Gilles MUKUNDWA.

<u>Article 4</u>: Est nommé Directeur Agronomique à la Compagnie de Gérance du Coton « COGERCO » ;

#### Monsieur Jean Luc NDIKUMWENAYO.

Article 5: Toutes dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

<u>Article 6</u>: Le Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage est chargé de l'exécution du présent décret qui entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Gitega, le 15 février 2023

**Evariste NDAYISHIMIYE.-**

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

LE PREMIER MINISTRE,

Gervais NDIRAKOBUCA Lieutenant Général de Police.

LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE,

Dr. Sanctus NIRAGIRA.